

■ **Schneider Déménagements S.A.**, à Lausanne (FOSC du 19.05.1999, p. 3318). Statuts modifiés le 25 novembre 2003. Nouvelle forme graphique de la raison sociale: **SCHNEIDER DEMENAGEMENTS SA**. Siège transféré à Romanel-sur-Morges, zone industrielle Moulin-du-Choc B. La procuration de Cruchet Jacqueline est éteinte. L'administrateur Schneider Daniel, désormais à Lausanne, est nommé président et continue à signer individuellement. Lagger Robert, qui n'est plus directeur, engage désormais la société par sa procuration collective à deux, toutefois pas avec un fondé de procuration ou Madussi Leonardo. Nouvel administrateur: Madussi Leonardo, d'Italie, à Cartigny, directeur, lequel signe collectivement à deux, toutefois pas avec un fondé de procuration. Procuration collective à deux, toutefois pas entre eux, ni avec un fondé de procuration, ni avec Madussi Leonardo, est conférée à Ackermann Reto, de Mümliswil-Ramiswil, à Lancy, Ganan Javier, d'Espagne, à Bernex, et Leriche Stéphane, de France, à Romanel-sur-Morges.

Journal no 11373 du 28.11.2003
(02012816 / CH-550.0.089.574-8)